



Commission
européenne

Engagement communautaire dans l'enseignement supérieur : tendances, pratiques et politiques

Résumé analytique



Education et
formation

Contacter l'UE

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne.
Vous pouvez contacter ce service :

- via un numéro gratuit : 00 800 6 7 8 9 10 11
(certains opérateurs peuvent facturer ces appels),
- au numéro standard suivant : +32 22999696 ou
- par e-mail via : https://europa.eu/european-union/contact_fr

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2020

© Union européenne, 2020

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Ce document a été préparé pour la Commission européenne ; cependant, il ne reflète que le point de vue des auteurs et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Toute utilisation ou reproduction de photos de tout autre matériel dont l'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur requiert l'autorisation préalable des titulaires des droits en question. Image(s) © [carloscastilla + 11900361], 2012. Source : [depositphotos.com]

Merci de citer cette publication comme suit :

Farnell, T. (2020). 'Engagement communautaire dans l'enseignement supérieur : tendances, pratiques et politiques', *rapport NESET*, Résumé analytique, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne. doi: 10.2766/264879.

À PROPOS DE NESET

NESET est un réseau consultatif d'experts travaillant sur la dimension sociale de l'éducation et de la formation.

La Direction générale pour l'éducation et la culture de la Commission européenne est à l'initiative de la création de ce réseau, qui a succédé à NESSE (2007- 2010), NESET (2011-2014) et NESET II (2015-2018).

PPMI est responsable de l'administration du réseau NESET. Pour toute demande, veuillez nous contacter à : info-neset@ppmi.lt.

DONNEUR D'ORDRES :**PPMi**

Gedimino ave. 50, LT - 01110

Vilnius, Lituanie

Téléphone : +370 5 2620338

Fax : +370 5 2625410

www.ppmi.lt

Directeur : Rimantas Dumčius

AUTEUR :

- **Thomas FARNELL**, Expert en Politique de l'Enseignement Supérieur, Institute for the Development of Education (Croatie)

PPAIRS RÉVISEURS :

- **Ellen HAZELKORN**, BH Associates, Irlande et professeur émérite, Technological University Dublin
- **Dragana AVRAMOV**, Coordinatrice scientifique de NESET

ÉDITEUR LINGUISTIQUE :

- **James NIXON**, Relecteur/correcteur freelance

COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture
Direction A - Stratégie politique et évaluation
Unité A.4 - Politique et évaluation fondées sur des preuves

E-mail : eac-unite-a4@ec.europa.eu

Commission européenne
B-1049 Bruxelles

Résumé analytique

Le présent rapport soutient (sur la base d'une analyse bibliographique exhaustive) que les universités¹ jouent un rôle crucial dans la réponse aux besoins de la société et peuvent encore renforcer leur impact sociétal au niveau local, national et international grâce à l'engagement communautaire. Le rapport propose une définition générale de l'engagement communautaire dans l'enseignement supérieur, selon laquelle :

- L'**engagement** se réfère à l'ensemble des moyens par lesquels le personnel, les étudiants et la direction des universités interagissent avec les communautés externes de façon mutuellement bénéfique, soit dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, soit dans le cadre d'autres projets et d'initiatives conjointes ;
- La **communauté** est définie en tant que « communautés de lieu, d'identité ou d'intérêt » et comprend donc, entre autres, les pouvoirs publics, les entreprises, les écoles, la société civile et les citoyens ;
- Les **besoins sociétaux** traités par l'engagement communautaire font référence à tous les facteurs politiques, économiques, culturels, sociaux, technologiques et environnementaux qui influencent la qualité de vie au sein de la société.

Bien que ce rapport ait été rédigé avant l'émergence de la pandémie de COVID-19, la crise actuelle rend sans doute le thème de l'engagement communautaire plus important que jamais. Les arguments présentés en ce qui concerne les dimensions, les bonnes pratiques et les avantages de l'engagement communautaire seront très utiles aux décideurs politiques et aux responsables d'universités qui élaborent des plans pour la reprise et le développement de l'enseignement supérieur dans la période d'après-crise.

Un nouveau programme politique

Les universités ont toujours interagi avec les communautés qui les entourent et répondu aux besoins de la société. Il est prouvé que les universités jouent un rôle clé dans le soutien du développement économique et du bien-être des citoyens et que les avantages de l'enseignement supérieur ne se limitent pas aux étudiants et aux diplômés, mais s'étendent à l'ensemble de la société. Depuis la fin du XX^e siècle, on constate un regain d'intérêt pour le rôle sociétal joué par les universités. L'attente selon laquelle les universités doivent contribuer au développement social et économique est désormais connue comme la « troisième mission » de l'enseignement supérieur.

Dans la pratique, cependant, la troisième mission de l'enseignement supérieur s'est concentrée sur le rôle et l'impact économiques des universités. Le rôle de l'université dans le renforcement des valeurs démocratiques et de l'engagement civique, la prise en compte des besoins des groupes vulnérables, la contribution au développement culturel, l'information des politiques publiques et le traitement des défis sociaux à grande échelle n'a pas été une priorité aussi importante.

La contribution sociétale plus large de l'enseignement supérieur réapparaît aujourd'hui comme une priorité politique dans de nombreux pays, en raison des défis sociétaux croissants dans le monde entier. Outre les « grands défis » que sont le changement climatique, les migrations et le vieillissement des sociétés, les sociétés du monde entier ont connu une augmentation des inégalités de revenus, une diminution de la cohésion sociale, une baisse de confiance envers les institutions politiques et une montée des

¹ Le présent rapport utilise le terme « université » pour désigner toutes les formes d'établissements d'enseignement supérieur, y compris les universités à forte intensité de recherche et les universités de sciences appliquées.

attitudes populistes. Les universités ne sont pas seulement appelées à relever ces défis, mais elles sont elles-mêmes affectées par la baisse de la confiance du public en ce qui concerne leur légitimité et leur impartialité en tant qu'experts (ce qui se traduit par une augmentation du « déni de la science » et du « rejet des experts »). Dans ce contexte, l'engagement des universités auprès de leurs communautés pour répondre aux besoins de la société ne peut être considéré comme une préoccupation politique insignifiante.

Les effets de la crise du COVID-19 renforceront sans doute encore la priorité de l'engagement communautaire. Au cours de la pandémie de COVID-19, des histoires sont rapidement apparues sur la manière dont les universités du monde entier ont mobilisé leurs connaissances et leurs ressources pour faire face rapidement à la crise en répondant à une série de besoins sociétaux. La question de savoir comment les universités peuvent contribuer à la reprise sociale et économique dans la période post-COVID-19 figurera probablement en tête des préoccupations des décideurs politiques dans les années à venir.

Politiques et pratiques existantes

Dans le monde entier, un certain nombre de politiques et d'initiatives existent pour soutenir les contributions sociétales plus larges des universités. Le sujet occupe une place de plus en plus importante dans les politiques et les programmes des institutions transnationales (UE, ONU et OCDE), ainsi qu'au niveau national et universitaire. Bien qu'une série de termes tels qu'engagement « civique », « public », « régional » et « sociétal » soient employés dans de tels contextes, le présent rapport indique que tous ces termes peuvent être considérés comme des synonymes d'engagement communautaire tel que défini dans le rapport.

L'engagement communautaire peut être interprété de façon erronée comme étant axé sur les actions caritatives et le « bon voisinage » entre une université et sa communauté locale immédiate. Le concept est en fait beaucoup plus large dans sa portée et sa signification. Il englobe toutes les activités principales de l'université et comporte potentiellement des dimensions locales, régionales, nationales et internationales. De nombreuses universités européennes sont déjà engagées dans la communauté au sens large et le rapport présente des exemples de bonnes pratiques d'un tel engagement, tant en Europe qu'aux États-Unis. Les pratiques d'engagement communautaire sont présentées en fonction de cinq dimensions thématiques d'une approche « université entière » de l'engagement communautaire. Ces dimensions peuvent être résumées comme suit :

- **Enseignement et apprentissage** : la forme la plus courante est l'apprentissage communautaire (ou « apprentissage par le service »), une méthodologie d'enseignement qui combine l'enseignement en classe, le service communautaire, la réflexion des étudiants et la responsabilité civique.
- **Recherche** : la forme la plus courante est la recherche communautaire, une forme de recherche collaborative qui répond à un besoin identifié par la communauté, valide les connaissances de la communauté et contribue au changement social. Une autre forme est la science citoyenne, par laquelle les citoyens participent à la recherche scientifique en se procurant des données auprès d'un grand nombre de personnes (« approvisionnement par la foule ») ou en les intégrant pleinement à toutes les étapes de la recherche.
- **Échange de services et de connaissances** : le personnel universitaire fournit des conseils et renforce les capacités des groupes communautaires ou contribue en tant qu'expert aux débats économiques et politiques.
- **Initiatives d'étudiants** : les étudiants répondent directement aux besoins des communautés externes en lançant leurs propres activités d'engagement communautaire, soit par l'intermédiaire d'organisations d'étudiants, soit par des initiatives d'activisme et de défense.

- **Engagement au niveau universitaire** : les universités ouvrent leurs installations à la communauté (notamment en tant que lieux d'activités culturelles et sociales ou en tant que prestataires d'autres services publics) et offrent un accès ouvert aux ressources éducatives.

Défis et obstacles

Les systèmes d'enseignement supérieur sont confrontés à des pressions importantes, ce qui fait que l'engagement communautaire est souvent considéré comme une faible priorité. Ces pressions comprennent la concurrence mondiale dans l'enseignement supérieur, la baisse des niveaux de financement public, la surveillance accrue des performances des universités et la pression exercée pour donner la priorité aux activités de développement économique.

Les universités sont également confrontées à des défis internes liés à la manière dont l'engagement communautaire est abordé au niveau de la gestion universitaire. L'engagement communautaire prend différentes formes dans différentes disciplines universitaires et la diversité de ces formes complique la coordination de l'engagement communautaire dans l'ensemble d'un établissement. Un autre défi se pose au niveau de l'acceptation de l'engagement par les universitaires comme une activité de connaissance légitime (c'est-à-dire comme une partie « normale » de l'enseignement et de la recherche), puisque le changement de la pratique universitaire est un processus à long terme. Tout effort visant à institutionnaliser l'engagement communautaire nécessitera donc du temps, de la coordination et du soutien.

Enfin, la gestion de l'engagement communautaire (que ce soit au niveau du système d'enseignement supérieur ou au sein de chaque université) est encore compliquée par la difficulté de le mesurer quantitativement. Cela s'inscrit dans une discussion plus large sur les problèmes liés à l'utilisation d'indicateurs pour l'évaluation des performances dans la recherche et l'enseignement supérieur. Cependant, dans le cas de l'engagement communautaire, le problème est particulièrement grave car ces activités sont, par définition, spécifiques au contexte.

Recommandations politiques pour relever les défis

La reconnaissance et le soutien nécessaires de l'engagement communautaire au niveau politique pourraient permettre aux universités de mobiliser leurs ressources pour obtenir un impact positif bien plus important en répondant aux besoins sociétaux urgents de l'Europe. L'augmentation progressive des références aux « grands défis », à « l'impact sociétal », à la « pertinence » et à « l'engagement » dans le contexte de la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche suggère que l'Europe bénéficie actuellement d'une occasion unique de faciliter un tel soutien. Ce rapport présente des approches politiques et des recommandations concrètes pour soutenir l'engagement communautaire dans l'enseignement supérieur en Europe. Celles-ci peuvent être résumées comme suit :

Il existe quatre approches politiques possibles pour soutenir l'engagement communautaire

Les décideurs politiques qui souhaitent soutenir l'engagement communautaire peuvent utiliser diverses approches politiques, présentées ici de la plus complète à la moins complète :

1. Transformation des conditions-cadres (intégration au niveau du système de l'engagement communautaire dans l'enseignement supérieur et la recherche).

2. Politiques de soutien ciblées (augmentation de la prévalence et de la qualité des activités d'engagement communautaire au niveau du système).
3. Intégration de l'engagement communautaire dans les programmes existants (encouragement des activités d'engagement communautaire au niveau de chaque université).
4. Statu quo/initiatives ascendantes (pas de politiques spécifiques autres que des références générales à la « pertinence » et à « l'impact »).

Le présent rapport recommande que les approches 2 et 3 soient considérées comme une première phase de soutien à l'institutionnalisation de l'engagement communautaire, l'approche 1 étant un scénario futur ambitieux.

Une approche politique cohérente devra créer des synergies avec d'autres domaines politiques et programmes existants

Cela implique également d'assurer une gouvernance commune dans d'autres domaines politiques (par exemple, de relier l'enseignement supérieur, la recherche, le développement régional, etc.) et de veiller à ce que la politique soit intégrée dans les initiatives existantes au sein de la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche. Par exemple, l'engagement communautaire peut être lié à la fois au Green Deal européen² et aux objectifs de développement durable des Nations unies. La politique gagnerait également à établir une relation claire avec d'autres priorités de la « troisième mission » dans le cadre de la politique de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire en faisant la distinction entre l'engagement économique et l'engagement communautaire.

En outre, l'engagement communautaire peut être intégré en tant que priorité ou dimension dans les politiques, programmes et initiatives existants dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des synergies potentielles entre l'engagement communautaire et les priorités politiques existantes, ainsi qu'avec les programmes et initiatives existants de la Commission européenne :

Domaine politique	Priorités politiques au niveau national et transnational liées à l'engagement communautaire	Programmes et initiatives de la Commission européenne (liste non exhaustive) liés à l'engagement communautaire
Politique de l'enseignement supérieur	<p><u>Recoupements majeurs et synergies importantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enseignement et apprentissage ▪ Pertinence de l'enseignement supérieur ▪ Dimension sociale / inclusion sociale dans l'enseignement supérieur <p><u>Recoupements et synergies potentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilité et assurance de la qualité ▪ Internationalisation 	<p><u>Espace européen de l'éducation</u> <u>Espace européen de l'enseignement supérieur</u></p> <p><u>Recoupements majeurs et synergies importantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Erasmus+ (action clé 1 : mobilité individuelle, action clé 2 : partenariats stratégiques, initiative des universités européennes : alliances de la connaissance) <p><u>Recoupements et synergies potentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eurydice (par exemple, collecte de données sur l'engagement communautaire) ▪ NESET (par exemple, analyses complémentaires des politiques et pratiques d'engagement communautaire)

² COM (2019) 640

Domaine politique	Priorités politiques au niveau national et transnational liées à l'engagement communautaire	Programmes et initiatives de la Commission européenne (liste non exhaustive) liés à l'engagement communautaire
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ U-Multirank (par exemple, indicateur d'intensification de l'apprentissage par le service communautaire)
Politique de recherche et d'innovation	<p><u>Recoupements majeurs et synergies importantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Impact (sociétal) de la recherche ▪ Recherche et innovation responsables (RRI), science citoyenne, enseignement scientifique <p><u>Recoupements et synergies potentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Innovation ouverte ▪ Missions de recherche 	<p><u>Espace européen de la recherche</u> <u>Science ouverte</u></p> <p><u>Recoupements majeurs et synergies importantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme-cadre pour la recherche et l'innovation (Horizon Europe) : <ul style="list-style-type: none"> - Recherche et innovation responsables - Science citoyenne
Autres domaines politiques	<p><u>Recoupements majeurs et synergies importantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Citoyenneté active ▪ Inclusion sociale ▪ Objectifs de développement durable <p><u>Recoupements et synergies potentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement régional ▪ Spécialisation intelligente ▪ Climat et énergie 	<p><u>Recoupements majeurs et synergies importantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds structurels et d'investissement européens (ESIF) <p><u>Recoupements et synergies potentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Institut européen de technologie ▪ Plateforme de spécialisation intelligente ▪ Green Deal européen

L'initiative des universités européennes pourrait jouer un rôle clé dans l'avancement du programme d'engagement communautaire. En effet, l'initiative vise à mettre en relation les universitaires, les chercheurs et les étudiants avec les régions, les villes, les entreprises, la société civile et les citoyens afin de collaborer à créer des solutions aux défis sociétaux les plus urgents liés aux objectifs de développement durable. Un outil comme U-Multirank pourrait également examiner la faisabilité et les avantages d'un développement de son indicateur existant relatif à l'apprentissage par le service communautaire (actuellement limité à un groupe de matières), afin de mieux comprendre la prévalence de l'apprentissage communautaire institutionnalisé dans les universités européennes.

Les leviers politiques devraient se concentrer sur le renforcement des capacités pour l'engagement communautaire

Étant donné que l'engagement communautaire est spécifique au contexte et implique un large éventail d'activités et de parties prenantes, il serait inapproprié, à un stade initial, d'utiliser des leviers politiques reposant sur le respect des normes prescrites ou sur la mesure d'objectifs quantitatifs, car il est peu probable que ces mesures aboutissent au résultat souhaité. La prescription du type ou du volume d'activités d'engagement communautaire à mener conduirait au mieux à des mesures réactives plutôt que proactives de la part des universités, qui se concentreraient sur l'atteinte des objectifs plutôt que sur les besoins sociétaux réels des communautés avec lesquelles les universités se sont

engagées. Les leviers politiques optimaux seraient ceux qui portent sur le renforcement des capacités, soutenant ainsi le changement et l'amélioration institutionnels.

Une action conjointe de la Commission européenne, des États membres de l'UE, des parties prenantes internationales et des universités est nécessaire

Le rapport se termine par une série de recommandations politiques spécifiques à l'intention des différentes parties prenantes. Ces recommandations suivent une structure similaire et comprennent les éléments suivants (que ce soit au niveau transnational, national ou institutionnel) :

- Établir le rôle sociétal des universités comme une priorité dans les futurs cadres politiques et/ou stratégies institutionnelles.
- Développer de nouvelles politiques et de nouveaux programmes pour soutenir cet objectif et/ou intégrer l'engagement communautaire dans les programmes, outils et initiatives existants lorsqu'il existe un potentiel de synergie.
- Consolider, renforcer et créer des synergies avec les réseaux et initiatives thématiques existants pour soutenir l'engagement communautaire dans l'enseignement supérieur.

Pour que l'engagement communautaire soit davantage reconnu et soutenu au niveau politique et universitaire, le rapport conclut que l'approche nécessaire doit être progressive, évolutive et qualitative, plutôt que précipitée, descendante et guidée par des indicateurs.

(Cette page a été laissée vierge intentionnellement)

Trouver des informations sur l'UE

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site Europa à l'adresse suivante : https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'UE

Vous pouvez télécharger ou commander des publications européennes gratuites et payantes sur : <https://publications.europa.eu/fr/publications>. Plusieurs exemplaires de publications gratuites peuvent être obtenus en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (voir https://europa.eu/european-union/contact_fr).

